

Bases de la gincana "**Petits détectives par Torredembarra**"

1. ORGANISATEUR DE LA GINCANA

La Mairie de Torredembarra, à travers le Conseil du tourisme, a l'adresse à Paseo Rafael Campalans, 10 de Torredembarra, avec CIF : P-4315500-A et comme e-mail : turisme@torredembarra.cat, organise une activité ludique pour connaître le municipalité par la réalisation de tests et de défis.

2. DATES DE DÉBUT ET DE FIN

La promotion commencera le 1 mars jusqu'au 29 décembre 2023.

3. MÉCANIQUE DE LA GINCANA ET PRIX

Cette activité ludique se compose de 30 défis pour les familles avec des enfants de moins de 13 ans. Ils doivent se dépasser s'ils veulent obtenir de fameux cadeaux ! Ils nommera « Petits détectives par Torredembarra ». Tous les tests seront expliqués dans une brochure qui sera éditée et distribuée par le ministère du Tourisme.

L'activité commence le 1 mars et les enfants auront un maximum de 40 défis/tests à effectuer. En fonction du nombre de tests effectués, les candidats peuvent avoir le prix suivants qui seraient distribués comme suit:

10 défis réalisés : Jeu Trois en râme ou Puzzle de Torredembarra ou conte pour enfants

Se promener dans Torredembarra avec l'arôme de romarin.

20 défis réalisés : Tasse de Torredembarra + conte de fées pour enfants Torredembarra au parfum de romarin.

30 défis réalisés : Sac à dos + carnet + tasse + serviette Torredembarra

Les prix ne sont pas cumulatifs, chaque enfant peut participer une seule fois et choisir un seul prix, c'est-à-dire un cadeau pour 10 défis, pour 20 ou pour 30.

Pour valider les différents défis, nous apposerons un cachet sur les activités qui sont organisées par le Conseil du tourisme et pour le reste des tests doivent être répondre aux questions, montrer une photo ou présenter un artisanat à la Office de Tourisme.

Nous n'accepterons qu'un livret de défis par enfant. Une fois que vous aurez vérifié résolu les défis correctement, nous allons remettre le prix correspondant.

Il convient de noter qu'il y aura des tests qui ne peuvent être effectués dans des mois spécifiques.

COMMENT DONNER LE LIVRET DE DÉFIS :

Présenter physiquement le livret à l'Office de Tourisme, avec les défis que chaque enfant résolu, vous pouvez consulter nos horaires sur le téléphone 977.64.45.80.

Les prix remis ne sont ni transférables ni susceptibles d'être modifiés, modifiés ou en compensations à la demande des participants et ne peuvent pas être changés par tout un autre produit ou pour de l'argent.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute Famille ayant des enfants de moins de 13 ans peut participer.

Les participants ne peuvent participer qu'une seule fois par utilisateur.

Concourir avec différents utilisateurs et utiliser les défis des autres; ni avec un utilisateur n'est pas valable .

Se présenter plusieurs fois.

Les personnes suivantes ne peuvent pas participer à la Promotion :

Les travailleurs du Conseil municipal du tourisme de Torredembarra.

Toute autre personne physique ayant participé directement ou indirectement l'organisation de cette promotion ou a été directement impliqué ou indirectement dans leur préparation ou leur développement (agence, fournisseurs, etc...)

5. SUSPENSIONS OU REPORTS POSSIBLES

Réservé le droit de prévoir la possibilité que le concours soit suspendu ou les dates de l'activité sont reportées pour cause externe ou de force majeure.

6. PÉNALITÉS ET DISQUALIFICATION

Les épreuves et les défis doivent toujours être adaptés aux pistes figurant dans la brochure créée par l'organisation.

Les participants doivent avoir un comportement civique citoyen et avec la ville. En cas de comportement inapproprié ou d'infraction de l'ordonnance sur le civisme et la cohabitation, ce sera automatiquement supprimé.

Tout test/défi modifié dans le but de tromper est considéré nul.

S'il apparaît que l'un des participants ne remplit pas les conditions requises requises dans les Bases, leur participation sera considérée comme nulle et non avenue, automatiquement exclus du concours, perdant tout droit sur le prix décerné dans le cadre de ce concours.

7. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (Article 13 du règlement (UE)

2016/679 relatif à la protection des personnes physiques et article 11 de la loi organique 3/2018 de Protection des Données Personnelles et de Garantie des Droits

Numériques). Responsable du traitement : Mairie de Torredembarra.

Plaza del Castell, 8, 43830 de Torredembarra (Tarragone) - tél.

977640025; courriel.

lopd@torredembarra.cat

Coordonnées du délégué à la protection des

données: dpo@torredembarra.cat

Finalité : Participation à la gincana "Petits détectives par Torredembarra"

Base légale : Consentement des candidats à l'inscription au

Concours.

Destinataires des données : Canaux de communication de la municipalité et des médias communication.

Conservation des données : Le temps nécessaire à la tenue du concours.

Exercice des droits : Les participants au concours pourront exercer, devant le droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données, portabilité, opposition et limitation du traitement et à ne pas faire l'objet de décisions automatisées, à travers le registre électronique de la mairie, le siège social <https://www.seu-e.cat/es/web/torredembarra/pseudo->



À l'Institut de Turisme de Torredembarra

electronica ou présentement à l'OAC, Plaza del Castell, 8, 43830 de Torredembarra (Tarragone).